



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTERE DU PETROLE DE L'ENERGIE ET DES MINES
DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES
DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT ET LA DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS

APERCU SUR LE SECTEUR AVAL DES HYDROCARBURES EN MAURITANIE

EL HADRAMY OULD MOHAMED M'BARECK
DIRCTEUR



SOMMAIRE

1. CADRE INSTITUTIONNEL
2. CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE
3. SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES LIQUIDES
4. SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES GAZEUX
5. PERSPECTIVES
6. DEFIS



CADRE INSTITUTIONNEL

- ❑ Placé sous la tutelle du Ministre en charge de l'Énergie
- ❑ Direction de l'Énergie, MHE, avant 2002
- ❑ Direction des Hydrocarbures, MHE, 2002-2005
- ❑ Direction Hydrocarbures Raffinés, MEP, 2005-2008
- ❑ Direction de l'Approvisionnement et la Distribution des Hydrocarbures Raffinés, MHETIC, 2008-2009
- ❑ Direction des Hydrocarbures Raffinés, MPE, 2009
- ❑ Direction Générale des Hydrocarbures Raffinés, MPE, 2010
- ❑ Direction Hydrocarbures Raffinés, MPEM, 2010-2013
- ❑ Direction de l'Approvisionnement et la Distribution des Produits Pétroliers, MPEM, depuis novembre 2013



CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

- ❑ ORDONNANCE 2002-05 du 28 mars 2002
 - ❑ Libéralisation des activités et désengagement de l'Etat au profit du secteur privé;
 - ❑ Segmentation (importation, stockage, exportation, raffinage, reprise en raffinerie, transport, distribution et commercialisation)
 - ❑ Régime des licences
 - ❑ Les conditions générales d'exercice des activités du secteur aval des hydrocarbures
 - ❑ Organisme de régulation (CNHy)



CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

- DECRET 2003-010 du 24 février 2003, fixant la composition et les règles de fonctionnement de la Commission Nationale des Hydrocarbures et ses textes modificatifs;
- DECRET 2005-24 du 14 mars 2005
 - Fixe les conditions d'exercice des activités d'importation, de stockage, d'exportation, de raffinage, de reprise en raffinerie, d'enfûtage, de transport, de distribution et commercialisation;
 - Définit les conditions de délivrance des licences;
 - Définit les dispositions particulières applicables à chaque segment;
 - Fixe les redevances liées à chaque licence
 - Dispositions transitoires : 3 mois pour le dépôt de garantie et 5 ans pour la conformité aux autres dispositions du décret



CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

- ❑ Décret 2013-064 du 24 avril 2013, modifiant certaines dispositions du décret 2005-24 du 14 mars 2005, bunkering (licence unique)
- ❑ Décret 2013-186 du 15 décembre 2013, modifiant certaines dispositions du décret 2005-24 du 14 mars 2005 modifié, bunkering (octroi des licences par AOI)



CADRE LEGAL ET REGLLEMENTAIRE

- ❑ Ordonnance 84-136 du 06 juin 1984, portant règlement des établissements classés;
 - 1^{ère} classe à éloigner des habitations soumis à une autorisation
 - 2^{ème} classe peuvent rester à proximité des habitations à condition de respecter des conditions spéciales de sécurité et de commodité de voisinage, soumis à une autorisation
 - 3^{ème} classe ne présentent aucun danger à proximité des habitations, soumis à une simple déclaration;
- ❑ Arrêté R95 du 13 juin 1985 et l'arrêté 1952 déterminant les formes et conditions de délivrance des autorisations



CADRE LEGAL ET REGLLEMENTAIRE

- ❑ Décret 2012-169 du 10 juillet 2012, fixant les règles techniques de remplissage des emballages de gaz butane, l'implantation et l'exploitation des dépôts de gaz butane, ainsi que le transport et la distribution du gaz butane;
- ❑ Décret 93-08 du 04 juillet 1993, fixant certains éléments de la structure des prix des hydrocarbures liquides et ses textes modificatifs, notamment le décret 2014-067 du 27 mai 2014;
- ❑ Décret 2007-41 du 11 février 2007, abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 89-118 du 10 septembre 1989 et 96-039 du 27 mai 1996, fixant les éléments constitutifs de la structure des prix du gaz butane,



SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES LIQUIDES

- Importation
 - Importation par groupage
 - Importateur unique au nom des toutes les sociétés d'importation
 - Choisi pour 2 ans suivant un appel d'offres international
 - TRAFIGURA : 2002-2004
 - GALAXY : 2004-2006
 - VITOL : 2006-2008
 - FAL OIL : 2008-2010
 - FAL OIL : 2010-2012
 - BB ENERGY : 2012-2014
 - GUNVOR : 2014-2016



SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES LIQUIDES

❑ Sociétés d'importation

1. STAR OIL
2. TOTAL Mauritanie
3. PTRODIS
4. SMPATLAS
5. RIMOIL
6. National Petroleum NP
7. IPC
8. SUDHYDRO
9. RIMHYDRO
10. GIE
11. SNIM
12. SOMELEC



SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES LIQUIDES

☐ Sociétés de distribution

1. STAR OIL
2. TOTAL Mauritanie
3. PTRODIS
4. SMPATLAS
5. RIMOIL
6. National Petroleum NP
7. SUDHYDRO
8. RIMHYDRO



SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES LIQUIDES

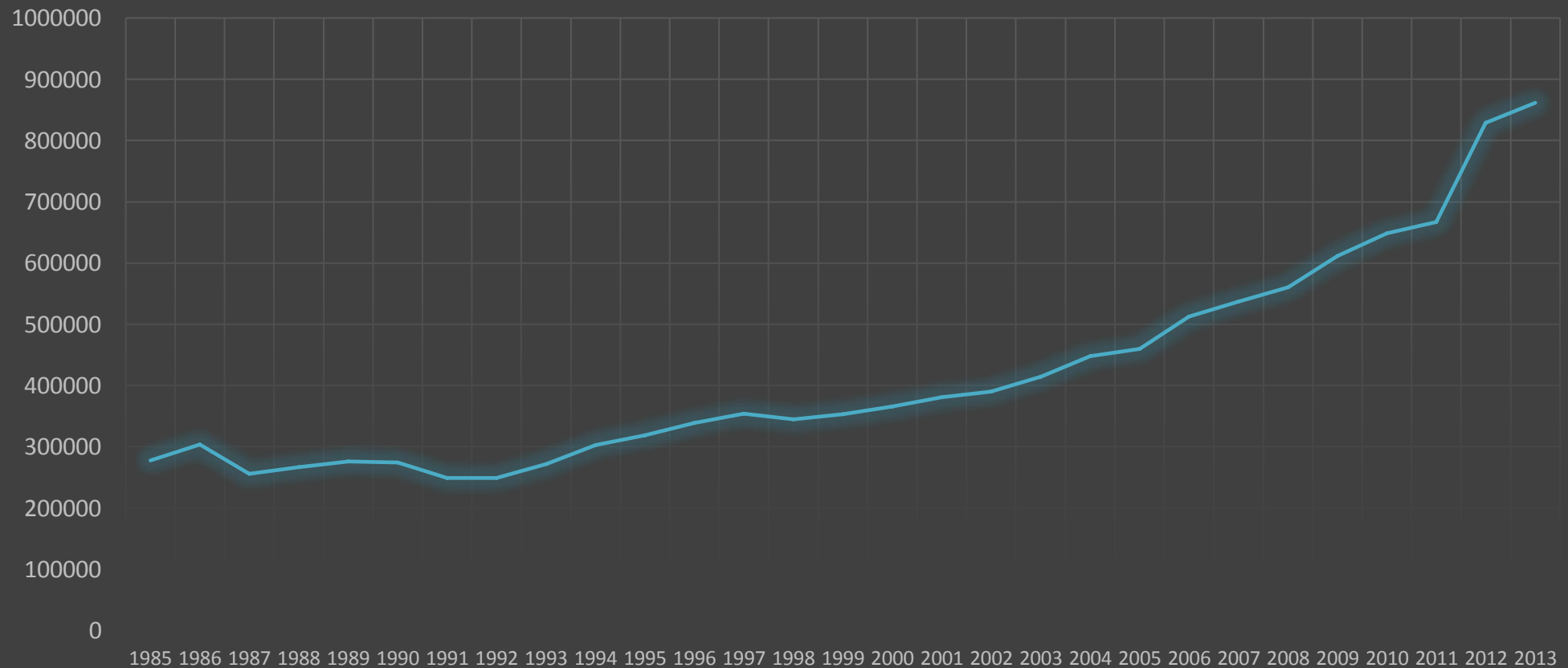
☐ Sociétés d'avitaillement en haute mer « bunkering »

1. SK B&T , Licence attribuée le 25/02/2014
2. Ow bunkering , Licence attribuée le 24/03/2014



SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES LIQUIDES

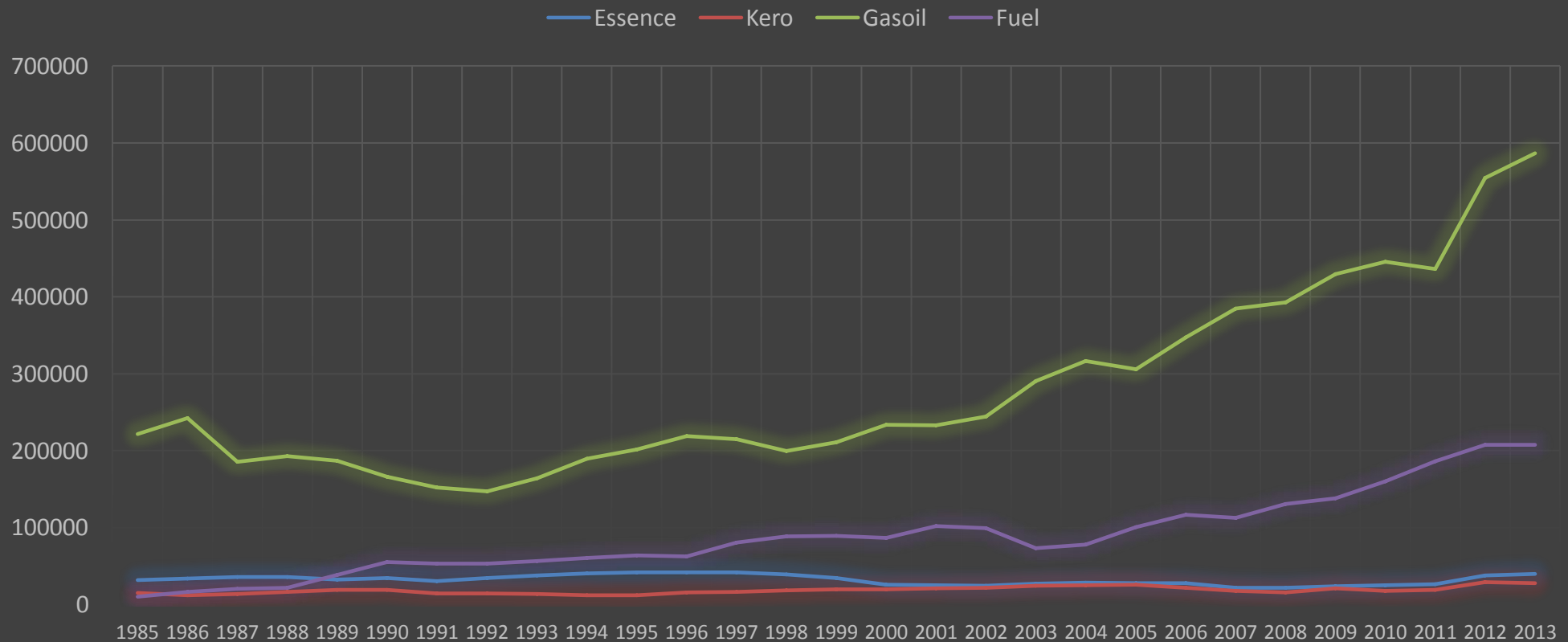
Evolution de la consommation totale TM





SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES LIQUIDES

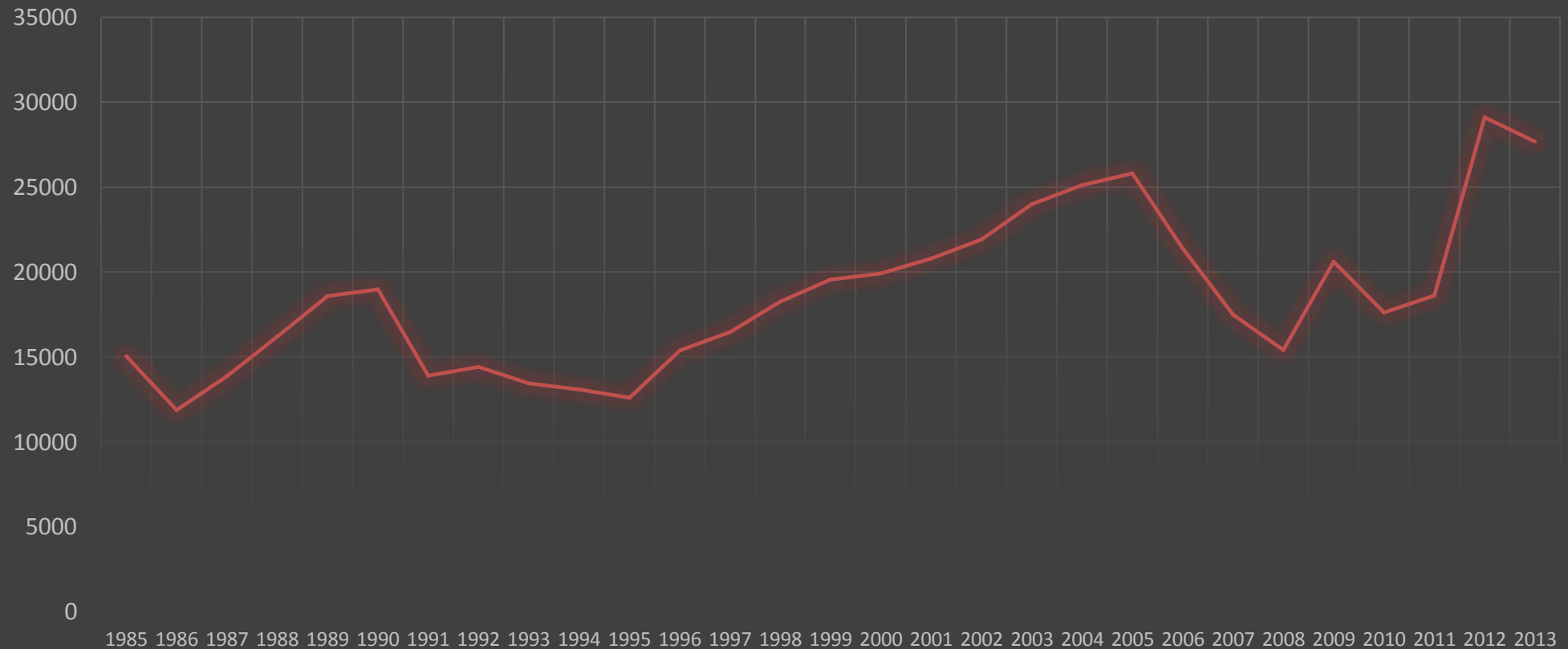
Evolution de la consommation par produit





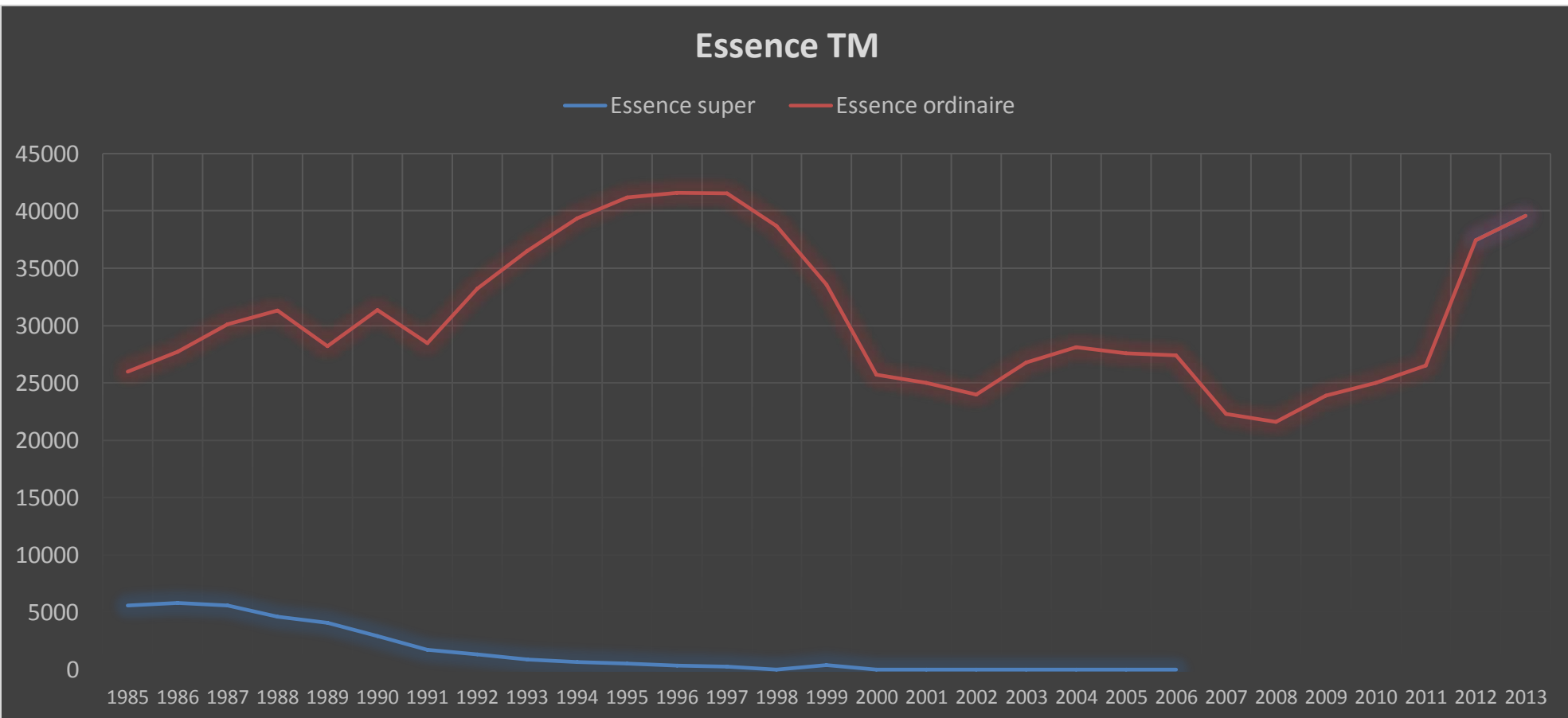
SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES LIQUIDES

Kérosène TM





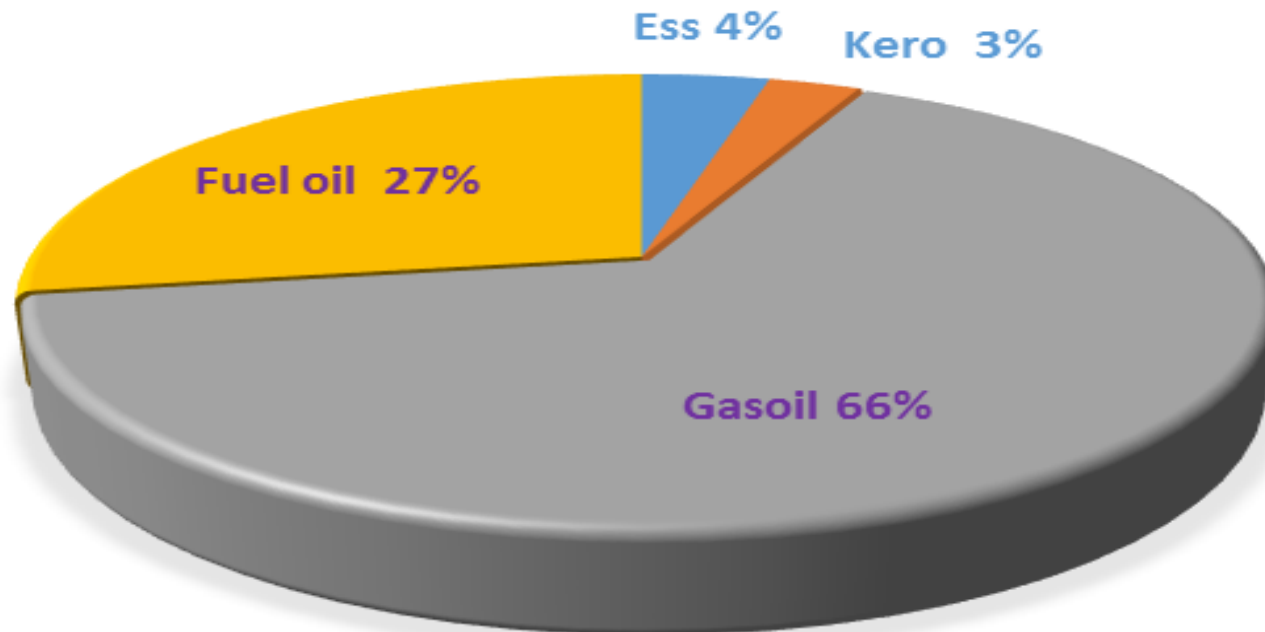
SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES LIQUIDES





SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES LIQUIDES

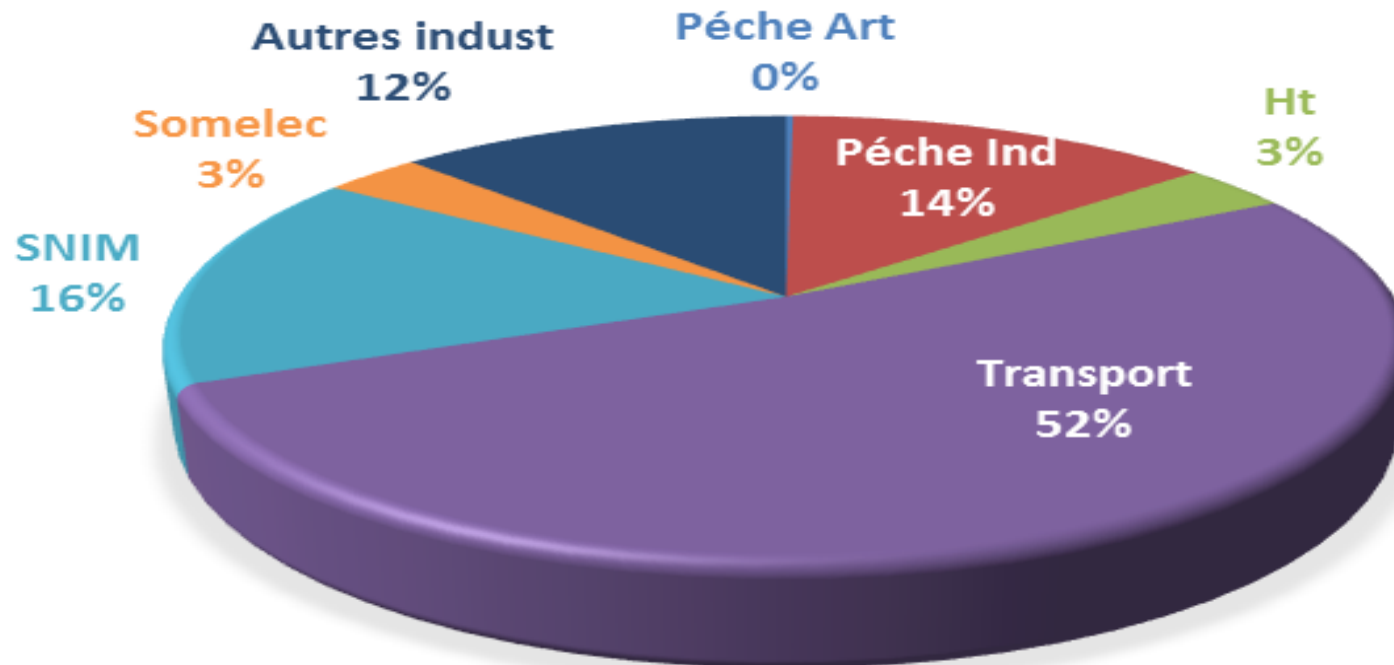
CONSOMMATION 2013 = 732 200 TM





SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES LIQUIDES

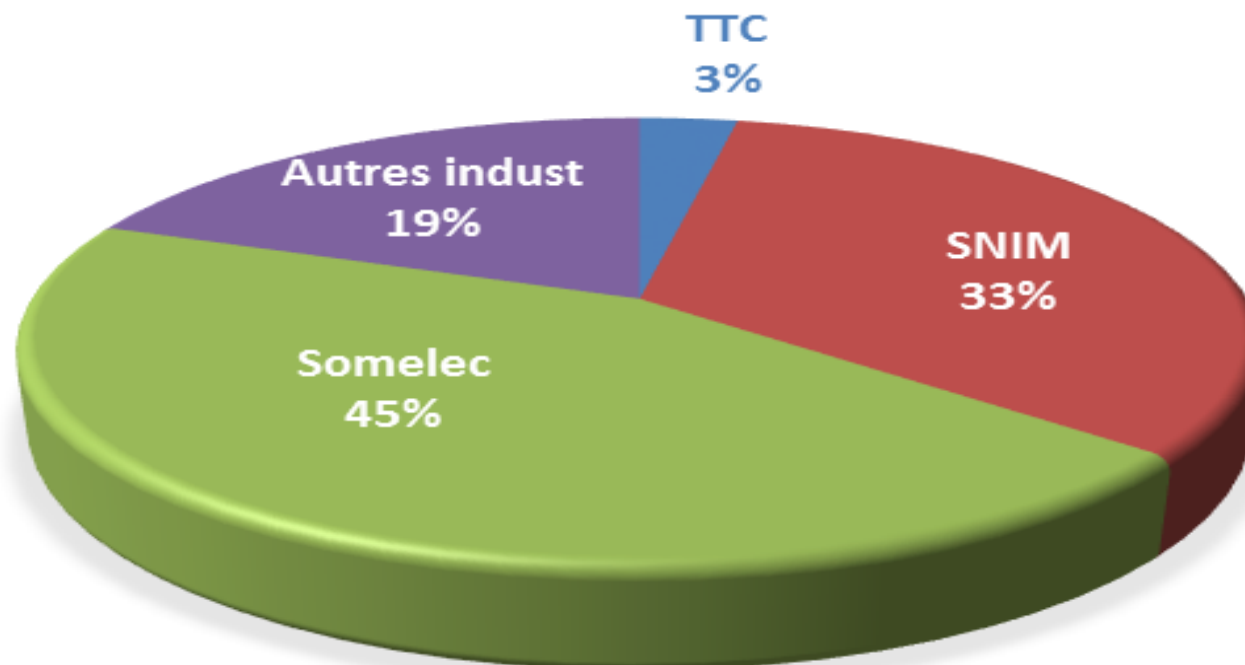
GASOIL : 481 000 TM





SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES LIQUIDES

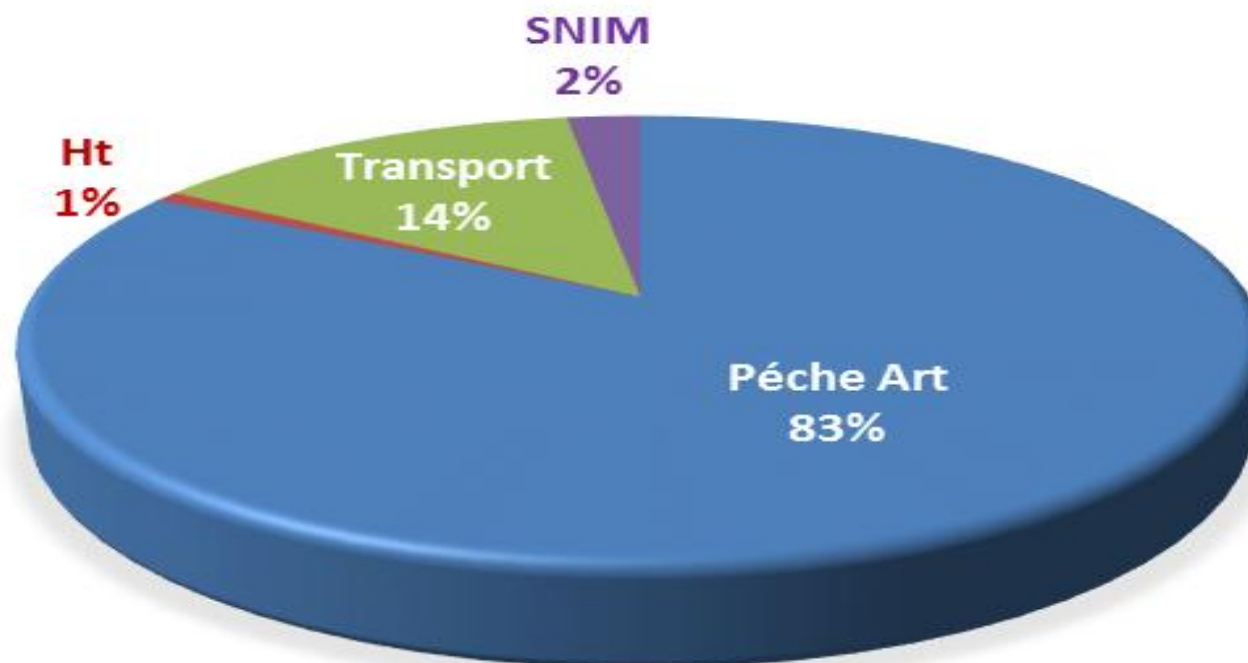
FUEL OIL : 201 000 TM





SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES LIQUIDES

ESSENCE 29 200 TM





SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES LIQUIDES

- ❑ **Bunkering : 250 000 à 300 000 TM**



SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES LIQUIDES



STOCKAGE

1. GIP, Nouadhibou

- ✓ Dépôt de la raffinerie de Nouadhibou de 300 K m³; public
- ✓ Quai pétrolier de capacité 35 K TM

2. MEPP, Nouakchott

- ✓ Dépôt du wharf de capacité 18 K m³, privé
- ✓ Dépôt port 60 K TM, public
- ✓ Quai pétrolier de 35 K TM



SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES GAZEUX

- Importation : 51 000 TM (2013)**
- Importation par groupage
- Importateur unique au nom des toutes les sociétés d'importation
- Choisi pour 2 ans suivant un appel d'offres international
 - GEOGAZ : 2011-2013
 - LITASCO : 6 mois
 - GEOGAZ : 2014-2016



SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES GAZEUX

□ Sociétés d'importation/Distribution

1. SOMAGAZ, publique/privée
2. BSA GAZ, privée
3. RIM GAZ, privée
4. **STAR GAZ**, privée



SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES GAZEUX

☐ **STOCKAGE/Enfûtage**

1. SOMAGAZ, Nouakchott

✓ Capacité : 3300 TM

2. BSA GAZ, Nouakchott

✓ Capacité : 1560 TM

3. RIM GAZ, Nouakchott

✓ Capacité : 825 TM



PERSPECTIVES



OBJECTIFS

- Garantie de la sécurité des approvisionnements
- Amélioration des conditions d'exercice des activités du secteur aval (normes, réglementation)
- Amélioration de l'attractivité du secteur aux investisseurs nationaux et étrangers



ACTIONS

- Amélioration du cadre légal et réglementaire
- Amélioration des Contrats d'Approvisionnement en produits pétroliers du pays
- Mise aux normes des installations, procédures (étude SAGES)
- Développement des infrastructures de stockage
- Assainissement du secteur de la distribution
- Organisation du secteur du transport des produits pétroliers (étude FISHTNER)



DEFIS

- Mobilisation des fonds
- Préservation du pouvoir d'achat du citoyen

Discussions